NOM, Prénom : ………………….  
Grade et fonction : ………………  
Établissement :…………………...

à Monsieur le Recteur de l’Académie de la Guadeloupe  
 S/C de M. le principal du collège …………….

Madame la Rectrice,  
Conformément aux dispositions de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l’attribution aux agents non titulaires de l’État du congé pour la formation syndicale et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l’attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j’ai l’honneur de solliciter une autorisation d’absence pour le 15/06/2017 pour participer à un stage syndical qui aura lieu à Petit-Bourg.

Il est organisé par le Secrétariat Académique du SNES, sous l’égide de l’IRHSES, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre publié au JORF du 6 janvier 2000).

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Recteur, l’expression de mes sentiments respectueux.

Date, signature